

*Parlez-vous « coopérative » ? Do you speak co-operative?
Sprechen Sie Genossenschaft? Glossaire coopératif annoté,*
Hans-H Münkner, Catherine Vernaz, Marburg, 2005. ISBN
3-927489-55-7

Rémi Laurent

Numéro 300, mai 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021797ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021797ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Laurent, R. (2006). *Parlez-vous « coopérative » ? Do you speak co-operative?
Sprechen Sie Genossenschaft? Glossaire coopératif annoté*, Hans-H Münkner,
Catherine Vernaz, Marburg, 2005. ISBN 3-927489-55-7. *Revue internationale de
l'économie sociale*, (300), 91–93. <https://doi.org/10.7202/1021797ar>

Tous droits réservés © Recma, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

suffisante pour le respect des principes, que seules les pratiques démontrent, mais souligne en même temps qu'il est toujours nécessaire de compléter les cadres juridiques disponibles, notamment au niveau européen, pour ne pas brider les dynamiques et le développement des entreprises collectives susceptibles de s'inscrire dans l'économie sociale de demain.

Le lecteur trouvera aussi dans cet ouvrage les données récentes (2002) et sectorielles permettant d'apprécier le poids des entreprises de l'économie sociale en France, et des informations qualitatives sur les contributions spécifiques de l'économie sociale. Un chapitre entier est consacré aux rapports de ces entreprises avec l'Etat ou les collectivités territoriales, mais son apport le plus original porte sur les relations complexes entretenues avec les mouvements syndicaux salariaux et agricoles et qui sont en cours de recomposition.

Les deux derniers chapitres sont plus opérationnels. Les apports des acteurs de l'économie sociale à la construction de normes éthiques et d'outils d'évaluation de l'exercice d'une responsabilité sociétale sont présentés. Les transformations nécessaires dans la gouvernance des entreprises de l'économie sociale pour répondre aux défis d'une société en mutation dans un contexte mondialisé sont esquissées. On en retiendra principalement deux :

- L'intercoopération notamment au niveau transnational. La présence de l'économie sociale au niveau des instances européennes n'est manifestement pas à la hauteur des enjeux à venir.
- L'injection de formation et de recherche au sein de l'économie sociale. L'économie sociale, espace d'échange et de débat, est déjà en elle-même un lieu de formation ; pour autant, des partenariats avec les écoles et les universités et le développement de chantiers de recherche centrés sur les pratiques et les innovations de l'économie sociale sont indispensables pour anticiper et préparer son avenir.

Pour celui qui découvre le paysage de l'économie sociale, l'ouvrage constitue un véritable guide. Par ses aspects pratiques (encadrés explicatifs

ou illustratifs, annexes détaillées, présentation des sigles et des institutions), il lui permettra un premier voyage initiatique passionnant. Pour celui qui connaît déjà le secteur, grâce à des analyses éclairantes et à des renvois bibliographiques pertinents, il ouvrira de nombreux chantiers prospectifs comme autant d'invitations à poursuivre des réflexions plus approfondies. Avec cet ouvrage, qui rejoint la publication récente réalisée grâce au partenariat d'Alternatives économiques avec plusieurs acteurs du secteur sous le titre *L'économie sociale de A à Z*, l'économie sociale dispose désormais de deux outils de référence pour sa présentation à un vaste public.

Henry Noguès⁽¹⁾ ●

Parlez-vous « coopérative » ?

Do you speak co-operative?

Sprechen Sie Genossenschaft?

Glossaire coopératif annoté

Hans-H Münkner, Catherine Vernaz,

Marburg, 2005. ISBN 3-927489-55-7⁽²⁾.

Par essence, l'Alliance coopérative internationale est le lieu d'échanges et de fraternité, depuis plus d'un siècle, pour les coopérateurs du monde entier. Les membres de l'ACI ont matérialisé le patrimoine commun de la coopération en adoptant en 1937 l'*Identité coopérative*, qui énumère les valeurs fondamentales ayant un caractère universel. Ce document a fait l'objet de deux révisions, en 1966 et 1995 (www.ica.coop), inscrivant les principes coopératifs dans une dynamique. Mais la coopération a des traductions nationales et locales multiples et diverses. Quoi de plus normal, puisqu'elle est attachée aux territoires, aux populations et qu'elle est le fruit de l'histoire socio-économique et politique des continents, des Etats et des régions. Il n'y a pas un modèle mondialisé et unique d'entreprise coopérative. Pas plus de langage globalisé. C'est ce qui fait la

(1) Professeur à l'université de Nantes.

(2) Commandes auprès de Marburg Consult for Self-Help Promotion, Prof. Dr. Hans-H. Münkner, Am Schlag 19a, D - 35037 Marburg. Tél. : +49 6421 67611. Fax : +49 6421 162848. E-mail : muenkner@wiwi.uni-marburg.de.

richesse de la coopération. A cette diversité « culturelle » s'ajoute une diversité des droits communs des entreprises. Il n'est donc pas toujours aisé de s'entendre sur les mots et leur définition. La difficulté à élaborer ensemble le texte du règlement sur le statut de la société coopérative européenne en est une illustration. Le travail des universitaires joue, dans ce domaine comme dans bien d'autres, un rôle essentiel en essayant de mettre en concordance les approches.

Le *Glossaire coopératif annoté* du professeur Hans-H. Münkner (pour les textes en allemand et en anglais), de l'Institut d'études sur les coopératives de Marburg (Allemagne), et de Catherine Vernaz (pour les textes en français), de l'Institut pour le management des associations à l'université de Fribourg (Suisse), en est un exemple admirable. La Fédération des coopératives Migros (Suisse) a soutenu financièrement ce projet. « *On n'arrive ni à exprimer clairement ni à traduire ce que l'on ne comprend pas entièrement* », rappelle dès la première ligne de son avant-propos le professeur Hans-H. Münkner. Et l'auteur de poursuivre plus loin que « *l'importance d'une terminologie technique claire et précise s'accroît encore lorsque l'on quitte le niveau national et une langue nationale commune et qu'il s'agit de transposer des idées développées dans un pays dans un autre pays et d'essayer d'y développer le travail scientifique* ». En Allemagne, la discipline des sciences des coopératives est plus développée que dans les pays anglo-saxons (et qu'en France). Les courants de pensée et la terminologie spécialisée dans le domaine des sciences des coopératives sont donc beaucoup plus fortement inspirées par les pratiques allemandes que par les pratiques anglo-saxonnes. Le glossaire annoté sur les coopératives allemand-anglais-français repose donc sur la science allemande des coopératives et s'inscrit plus particulièrement dans la tradition de recherche de l'université de Marburg. L'auteur revient, dans son avant-propos, sur le travail de formation et de recherche en Allemagne pour transmettre « *une théorie interdisciplinaire des coopératives* » et entraîner ainsi « *le développement d'une terminologie technique commune* ».

Les lecteurs ne seront donc pas étonnés de ne pas trouver, par exemple, le terme de ristourne si cher à la coopération française (mais de moins en moins utilisé dans les faits). Il faut en chercher la définition dans l'expression « *distribution des excédents* ». Celle-ci précise que, « *conformément aux principes coopératifs et à l'orientation axée sur la promotion des membres de la coopérative, la distribution des excédents a lieu après affectation aux réserves, tout d'abord sous forme de remboursement ou de versement complémentaire proportionnellement à l'utilisation des installations et des services de la coopérative et, ensuite seulement, sous forme de dividende sur l'avoir social* ».

On peut lire, pour la définition de dividende (terme honni par le mouvement coopératif français, mais que certaines familles commencent, à tort, à utiliser), Dividende (sur l'avoir social), Dividende (auf Geschäftsguthaben) [en allemand], Dividend (on paid-up shares) [en anglais]: « *Participation des membres aux bénéfices, proportionnellement à la hauteur de leur avoir social dans la coopérative, à condition que la coopérative réalise un excédent distribuable et que l'assemblée des membres approuve une affectation correspondante du résultat annuel. [...] Dans les coopératives, le dividende sur le capital est généralement restreint (par exemple à hauteur du taux d'intérêt pour les dépôts d'épargne à long terme).* » Grâce à un index alphabétique, qui est aussi un tableau de correspondance-concordance, les utilisateurs de cet outil (unique en son genre) pourront naviguer entre les mots et les sens grâce aux 972 définitions présentées. La grande richesse de l'ouvrage est aussi de proposer des définitions précises et exhaustives dans leurs déclinaisons linguistiques.

Ce dictionnaire, théorique et pratique, de la coopération, ou plus exactement des coopératives, est d'un très grand intérêt pour toutes celles et tous ceux, et pas seulement les juristes, qui souhaitent avoir un regard pluriculturel et s'ouvrir aux expériences de nos voisins. Il existe des versions « *allemand-anglais-coréen* », « *allemand-anglais-arabe* » et « *allemand-anglais-polonais* ». On ne peut que saluer l'excellence du travail

des auteurs et affirmer toute l'utilité de ce livre. Mais on ne peut que regretter que le mouvement coopératif et universitaire français n'y ait pas contribué. La publication d'une seconde édition pourrait être l'occasion pour eux de trouver un moyen de soutenir cette démarche salutaire.

D'autres initiatives permettent de rapprocher les cultures. Ainsi, les Rencontres du Mont-Blanc, opération qui a pour but de réunir des dirigeants d'économie sociale de différentes origines (www.rencontres-montblanc.coop), et le Projet global 300, qui vise à recenser les plus grandes coopératives et mutuelles du monde, mais aussi à faire échanger leurs dirigeants, participent à cette convergence entre coopérateurs. Toutefois, il faudra veiller à ce que cette convergence n'aboutisse pas à une banalisation et à une uniformisation des statuts coopératifs. La recherche d'un avenir commun à construire,

d'une politique de développement et des réponses aux défis de la mondialisation pourrait permettre de lever certaines difficultés. Renforcer la place des jeunes coopérateurs, du fait de leur implication militante croissante au niveau national et international, contribuerait à faire émerger un langage partagé ainsi qu'une volonté commune d'agir ensemble. Leur rencontre en juin prochain à Manchester en est la parfaite illustration (www.ica.coop). Cette question touche également la famille mutualiste.

Enfin, Alternatives économiques a édité, en janvier dernier, un hors-série pratique intitulé *L'économie sociale de A à Z* qui propose 220 définitions pour permettre d'en appréhender la diversité et les valeurs (www.alternatives-economiques.fr).

Mieux se connaître et se faire connaître pour être mieux reconnus...

Rémi Laurent ●